

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 19 octobre 2021

Délibération n°64 - 2021 relative à la procédure d'inscription, de réalisation et de soutenance du doctorat par validation des acquis de l'expérience

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne approuve la procédure d'inscription, de réalisation et de soutenance du doctorat par validation des acquis de l'expérience

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	35	Membres présents	22
Majorité absolue	18	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	7		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	29	Contre	0	Abstention	0
---------	----	------	----	--------	---	------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume CELLÉ

Document en annexe au présent extrait : Procédure doctorat VAE

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 02/11/2021

Document mis en ligne le : 02/11/2021